

Accompagner les projets des territoires de montagne

- Mieux connaître
l'offre de la Banque
des Territoires



La Banque des Territoires s'engage à vos côtés et soutient tous vos projets de développement durable grâce au service « Rural Consult ».

Vous êtes élus dans une communes de moins de 5000 habitants, dans une inter-communalité de moins de 50000 habitants, obtenez gratuitement des renseignements juridiques et financiers, mais aussi des participations à des web conférences, journées d'information, guides pédagogiques...

Pour contacter nos experts :

**0 970 808 809 du lundi au vendredi
de 9h à 19h**

**Nous répondons
gratuitement à vos
questions juridiques
et financières**

0970 808 809

Service gratuit
+ prix appel

sur notre site
internet :



SOMMAIRE



En quelques mots

L'ANEM et la Banque des Territoires

04

07

La Banque des Territoires soutient l'ingénierie territoriale

La Banque des Territoires finance en prêt les projets des territoires de montagne

11

La Banque des Territoires investit dans des projets des territoires de montagne

15



La Banque des Territoires sécurise les projets des territoires de montagne

19

21 LA BANQUE DES TERRITOIRES INFORME LES TERRITOIRES DE MONTAGNE

22  **VOS INTERLOCUTEURS DE PROXIMITÉ**

Éditeur : Caisse des dépôts • Conception : Banque des Territoires • Mise en page : unikstudio.fr • Photographies : Banque des Territoires • Adobe Stock



Pascale BOYER
Présidente ANEM



Frédérique ESPAGNAC
Vice-présidente ANEM
Sénatrice Pyrénées-Atlantiques



Jean-Pierre VIGIER
Secrétaire général ANEM
Député Haute-Loire

EN QUELQUES MOTS

« Les territoires de montagne se trouvent aujourd'hui à un carrefour de transformations profondes et de bouleversements majeurs. Entre les impacts du changement climatique, la nécessaire diversification économique et l'évolution des besoins des populations, nos montagnes font face à des défis sans précédent. Ces mutations appellent des réponses, fondées sur une ingénierie adaptée et un accompagnement personnalisé.

Pour répondre à ces enjeux, la Banque des Territoires se positionne comme un partenaire privilégié pour les communes de montagne, en apportant une expertise en ingénierie et un soutien financier sur mesure. Les élus, notamment ceux des petites communes, s'appuient sur cette aide pour mener à bien une diversité de projets, qu'il s'agisse de rénover une école, de lancer des initiatives en énergies renouvelables, ou encore de développer un réseau de mobilités décarbonées. Grâce à une connaissance fine des spécificités montagnardes, la Banque des Territoires est en mesure de proposer des solutions parfaitement adaptées aux réalités locales.

Nous restons convaincus que c'est ensemble, en partenariat étroit avec les acteurs des territoires, que nous pourrons relever les défis qui se présentent. Nos montagnes ont besoin de solutions à la hauteur de leurs ambitions, et c'est avec détermination que nous poursuivrons cet engagement. » ●



- Forte de ses 6 000 membres, maires, conseillers communautaires, départementaux et régionaux, ainsi que des parlementaires, membres de droit, l'Association nationale des élus de la montagne regroupe aujourd'hui quelque 4 000 communes et EPCI, 40 départements, 7 régions et 240 parlementaires.
- L'Association travaille avec toutes les associations d'élus ainsi qu'avec tous les organismes associatifs et socioprofessionnels de la montagne et contribue à assurer la synergie des efforts, jouant ainsi un rôle pivot pour fédérer les montagnards et défendre l'avenir des territoires et des populations de montagne.
- Le nombre et la qualité de ses adhérents lui conférant une légitimité incontestable, l'ANEM est reconnue par l'État comme un interlocuteur qualifié sur toutes les questions relatives à la montagne et à l'aménagement du territoire. C'est ainsi qu'elle participe à la définition des politiques nationales.



LE SAVEZ-VOUS ?

L'ANEM et la Banque des Territoires sont partenaires depuis 2002. Dans le cadre d'une convention, elles s'engagent chaque année à échanger des informations et de l'expertise, à conduire des travaux en commun, à participer à leurs événements respectifs.

En 2024, le sondage « les Français et la montagne » a été réalisé par l'Ifop dans le cadre de ce partenariat. (voir les principaux résultats dans l'encart intégré dans le livret)



Olivier SICHEL

Directeur général délégué de la Caisse des Dépôts,
Directeur de la Banque des Territoires

« **L**a montagne est un territoire attractif pour une majorité de nos concitoyens. Représentant 23 % du territoire français, elle véhicule de nombreux atouts : espaces naturels préservés, paysages uniques, ressources en eau, biodiversité... Les territoires de montagnes sont néanmoins des zones vulnérables et fragiles face au changement climatique. Les impacts liés à ces bouleversements sont nombreux et visibles : réduction voire disparition de glaciers, augmentation durable de la température, baisse de l'enneigement aux altitudes moyennes, risques accrus rendant la pratique de la montagne parfois dangereuse, impacts sur la ressource en eau. L'ensemble de ces éléments obligent à s'interroger sur les modèles de développement de ces territoires. La Banque des Territoires est plus que jamais mobilisée pour accompagner l'ensemble des acteurs du développement territorial. Que ce soit en ingénierie, en prêt ou en fonds propres, nos offres ont été développées et améliorées pour soutenir les territoires de montagne et accompagner la transformation écologique, tout en soutenant la cohésion sociale. Outre sa contribution directe au Plan Avenir Montagnes, la Banque des Territoires renforce ses moyens sur les sujets de l'eau, des déchets, de la biodiversité, de l'alimentation et des cycles courts, comme du tourisme durable et de la réindustrialisation. Pour permettre aux élus des territoires de montagne de bien appréhender notre action dans les territoires, j'ai souhaité concevoir ce livret en collaboration avec l'ANEM, et illustrer notre offre par des exemples de réalisations récentes. Pour obtenir des informations complémentaires, n'hésitez pas à solliciter nos directions régionales : elles sauront vous apporter des conseils utiles à la réalisation de vos projets. » ●

La Banque des Territoires

La Banque des Territoires est une direction de la Caisse des Dépôts, créée en 2018, qui regroupe tous les leviers de développement* de la Caisse des Dépôts, ses directions régionales (37 implantations) et 2 filiales du Groupe (CDC Habitat et SCET).

- **QUELLE EST SA MISSION ?** Accompagner les politiques publiques (nationales et locales), et agir ensemble pour développer des territoires plus verts et solidaires.
- **COMMENT ?** Elle apporte son concours en ingénierie ou en financement aux porteurs de projets dans les territoires. Dans ce cadre, elle finance ou cofinance des études et des missions d'accompagnement ; elle accorde des prêts ou prend des participations dans des sociétés de projet. Elle sécurise également les projets d'aménagement grâce à la consignation.
- **AVEC QUELLES RESSOURCES ?** Elle mobilise ses fonds propres pour financer l'ingénierie et ses prises de participations. Elle utilise les ressources du Fonds d'Épargne qui lui sont confiées (Livret A, en particulier) pour financer des projets en prêt.
- **POUR QUI ?** Les collectivités territoriales, les entreprises publiques locales (EPL), les bailleurs sociaux, mais également les acteurs économiques.

* direction du Réseau, direction des Prêts, direction de l'Investissement, notamment.



© Dominique Luyss

La Banque des Territoires **SOUTIEN L'INGÉNIERIE TERRITORIALE**

La conduite de projets nécessite une bonne appréciation des enjeux juridiques, techniques et financiers. Elle implique également la mise en œuvre de pratiques innovantes et collaboratives entre différents acteurs du territoire.

Pour accompagner le développement des territoires, la Banque des Territoires propose une **offre d'ingénierie spécifique aux territoires à enjeux**. Cela concerne tout particulièrement les territoires relevant des **programmes nationaux** « Action Cœur de Ville », « Petites Villes de Demain », « Territoires d'industrie » et « Avenir Montagnes », mais également des **territoires bénéficiant de dispositifs d'accompagnement ciblés** comme les territoires de montagne et en particulier les territoires ruraux, au-delà des territoires désignés par le programme national.

L'offre de la Banque des Territoires vise à **accélérer la transformation écologique et la cohésion sociale en facilitant les projets territoriaux qui y contribuent**. Ainsi, la Banque des Territoires se mobilise **en particulier pour accompagner en ingénierie** :

- **Les projets liés à la transition écologique et énergétique** (et en particulier, gestion et préservation de la ressource eau en montagne, rénovation énergétique des bâtiments, mobilités décarbonées, sobriété foncière, valorisation des déchets, adaptation au changement climatique, transition alimentaire) ;
- **Les projets en faveur de la cohésion sociale et territoriale** (habitat des personnes âgées, lieux de soins, redynamisation territoriale et commerciale).

Le soutien en ingénierie de la Banque des Territoires accompagne la structuration des projets des territoires de montagne : il s'agit de conforter la prise de décision des élus, qu'il s'agisse d'aspects techniques, juridiques ou financiers. Son offre prévoit pour cela le recours à des pratiques de réflexion innovantes et collaboratives, associant différents acteurs du territoire.

Les détails de cette offre et les demandes de contact sont accessibles sous le lien :
banquedesterritoires.fr/ingenierie-territoriale



LE SAVEZ-VOUS ?

- ◆ **La Banque des Territoires, via son programme Eau et le collectif Aquagir, accompagne de bout en bout les besoins des collectivités sur la gestion durable de l'eau.**

<https://aquagir.fr/>

- ◆ **Avec Rural Consult, la Banque des Territoires offre un service de renseignements juridiques et financiers dédié.**

Ces services, destinés aux communes de moins de 5 000 habitants et aux intercommunalités de moins de 50 000 habitants, offrent un accompagnement personnalisé pour aider les élus et agents territoriaux à :

- Sécuriser les prises de décision sur le plan juridique et financier ;
- Se repérer dans un environnement législatif et réglementaire complexe ;
- Mieux comprendre les changements organisationnels (mise en œuvre du ZAN, gestion de la ressource en eau, compétence mobilité, ...);
- Optimiser la gestion des budgets.

Une équipe est disponible pour apporter des réponses de premier niveau : appelez le 0970 808 809, du lundi au vendredi, de 9h à 19h GMT (prix d'un appel local).

- ◆ **La base Expériences Territoires recense plus d'une centaine d'expériences de territoires de montagne** qui peuvent vous inspirer : à découvrir sur la plateforme banquedesterritoires.fr.



- ◆ **La Banque des Territoires met gracieusement à votre disposition des outils digitaux pour faciliter vos diagnostics territoriaux :**

PrioReno Ponts et PrioReno Bâtiments vous permettent d'identifier les priorités de rénovation dans votre territoire. Contactez votre interlocuteur en Direction Régionale pour en savoir plus.



EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENT EN INGÉNIERIE



STATIONS DES ALPES DE HAUTE PROVENCE [04]

Dans ces stations, pour faciliter la gestion de leur parc de logements, a été déployé l'outil de data visualisation (CONnaissance de l'Immobilier Touristique à partir des Informations Foncières et Fiscales) mis au point par le Cerema et Atout-France. Les utilisateurs entrent leurs données qui sont complétées par les données fiscales (fichiers fonciers, demandes de valeur foncière, fichier des résidences secondaires) et des données des plateformes d'information touristiques et d'observatoires locaux ; l'outil permet ainsi d'obtenir différentes représentations du parc immobilier (capacité d'accueil, typologie des hébergements, dates de construction, performances énergétiques, dynamiques de mutation...).

La Banque des Territoires a cofinancé ce déploiement.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON [05]

Le territoire "Avenir Montagnes de Serre-Ponçon" souhaite développer le cyclo-tourisme en complément des activités nautiques qu'offre le lac de Serre et celles de randonnées. Un cabinet conseil a élaboré une stratégie "tourisme à vélo" après une analyse fine des besoins des touristes à vélo, des socioprofessionnels et de l'offre existante.

La Banque des Territoires a participé à hauteur de 19,5 K€ au coût de cette étude.



PETR ARIÈGE [09]

La Communauté de Communes du Pays d'Olmes souhaite faire évoluer l'aménagement et la qualification paysagère de la station des Monts D'Olmes.

La Banque des Territoires co-finance une première étude permettant d'établir des diagnostics détaillés sur les aspects écologique, paysager, urbain et architectural de la station ainsi que du domaine skiable.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN [38]

Encadrée par les massifs de Chartreuse et de Belledonne, terre d'accueil d'activités industrielles, la communauté de communes qui regroupe 43 communes, a décidé de mettre en place un observatoire environnemental impliquant tous les acteurs concernés.

La Banque des Territoires a financé cet observatoire à hauteur de 10K€.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÉVENNES AU MONT LOZÈRE [48]

Dans le cadre du Programme Avenir Montagne, la Communauté de Communes Cévennes au Mont Lozère a bénéficié d'un accompagnement très ciblé de la Banque des Territoires visant à identifier les différentes sources de financement pouvant contribuer à la mise en place d'un réseau d'itinéraires multi-pratiques sur son territoire.

La Banque des Territoires a cofinancé cette étude à hauteur de 8,7K€



PARC NATUREL RÉGIONAL DU MORVAN [58]

Le parc qui compte parmi ses missions, la conduite de la transition écologique, est confronté à la diminution de l'eau qui alimente les lacs de Chaumeçon et des Settons. Cette diminution impacte les usages en aval de ces deux réservoirs sur les rivières du Chalaux et de la Cure (eau potable, production d'hydroélectricité, agriculture, activités d'eau vive, pêche...). Pour améliorer la compréhension de ces enjeux, le PNR, avec l'appui d'un bureau d'études, lance une démarche de conciliation de tous les usages compatible avec un objectif de sobriété et élabore une feuille de route commune au cours d'ateliers de concertation.

La Banque des Territoires soutient cette étude à hauteur de 35K€.



CHAMBÉRY [73]

Chambéry met la transition écologique au cœur de sa stratégie, afin de proposer à ses habitants une ville durable et apaisée. Une étude « Îlots de chaleurs urbains » a permis de poser le bon diagnostic et d'engager un plan d'actions pour lutter contre les effets du réchauffement climatique.

La Banque des Territoires a cofinancé l'étude pour un montant de 27K euros



LES BELLEVILLE [73]

Dans la commune de montagne "Les Belleville", la ressource en eau est encore abondante et sert à de nombreux usages avec une forte variabilité selon les saisons. C'est cette commune qui a été choisie comme démonstrateur pour une étude sur l'eau dans les communes de montagne. L'objectif est de dresser un premier bilan de l'état du grand et du petit cycle de l'eau, d'identifier les principaux impacts du changement climatique et de donner des orientations de solutions pour préserver et économiser l'eau.

La Banque des Territoires a soutenu cette étude à hauteur de 19,4K€.



SALAZIE [974]

Le cirque de Salazie abrite la seule station Trail de l'océan Indien implantée dans les villages d'Hell-Bourg et de Grand Ilet. Ces deux bases sont aussi le point de départ de nombreuses randonnées qui traversent les forêts tropicales et sillonnent les pentes volcaniques.

Lauréat du programme Avenir Montagne, Salazie cherche à transformer le bureau d'information touristique d'Hell-Bourg en une maison du trail et de la randonnée pour offrir les meilleurs services aux sportifs, débutants ou aguerris, comme aux promeneurs en famille.

La Banque des Territoires cofinance cette ingénierie à hauteur de 10K€.

La Banque des Territoires

FINANCE LES PROJETS DES TERRITOIRES DE MONTAGNE VIA DES PRÊTS LONG TERME

Rénovation énergétique, préservation de la ressource eau, aménagement à la suite d'inondations ou d'effondrements rocheux, nouvelles infrastructures de mobilité, gestion des déchets, adaptation au changement climatique : le financement des travaux structurants pèse fortement sur les budgets des collectivités de montagne et de leurs satellites (syndicats mixtes, SEM...).

La Banque des Territoires finance les projets des acteurs publics locaux avec les ressources des Fonds d'épargne (épargne déposée sur les livrets A, Livrets de développement durable). De ce fait, les prêts distribués par la Banque des Territoires sont indexés sur le taux du livret A.

Grâce à un partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI), des prêts sont également proposés à taux fixe au secteur public local, sous réserve de l'éligibilité du projet à un financement sur ressource BEI et uniquement s'il comporte une dimension TEE.

Les prêts de la Banque des Territoires se distinguent des offres classiques par une **durée d'amortissement très longue, qui peut couvrir toute la durée de vie des projets**. Ce sont les caractéristiques de ceux-ci qui déterminent les prêts mobilisables.

Ils permettent de financer les projets des collectivités locales et répondent aux grands enjeux de transformation du territoire :

TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE

- **Prêt Transformation Écologique** finance les projets vertueux en matière d'écologie et de transition énergétique (rénovation énergétique des bâtiments publics, valorisation des déchets, mobilité décarbonée, énergies renouvelables, ...)

Taux : taux du livret A + 0,4 % pour une durée de **25 à 60 ans**

- **Aqua Prêt** finance les infrastructures de production, stockage, distribution d'eau potable, les réseaux d'assainissement, la GEMAPI et le traitement des eaux usées.

Taux : taux du livret A + 0,4 % pour une durée de **25 à 40 ans** (jusqu'à 60 ans pour les réseaux)

- **Edu Prêt** est dédié au financement de projets de réhabilitation et de construction de bâtiments éducatifs. Il permet ainsi de financer tout type d'opération concourant à l'amélioration des ouvrages, et les équipements sportifs fréquentés majoritairement par les scolaires.

Taux : taux du livret A + 0,4% ou 0,6 % en fonction du gain énergétique, pour une durée de **20 à 60 ans**

COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

- **Le prêt Cohésion Sociale** finance les opérations (acquisition, construction, rénovation/réhabilitation) concourant à l'amélioration des infrastructures de santé, hospitalière ou de médecine de ville pour lutter notamment contre les déserts médicaux ainsi que les projets de mobilité transitoire.

Taux : taux du livret A + 0,6 % pour une durée de **25 à 60 ans**

- **Prêt Cohésion Territoriale** est dédié aux projets de long terme concourant de manière directe et significative à l'amélioration de l'offre touristique locale.

Taux : taux du livret A + 1,30 % pour une durée de **25 à 60 ans**

PRÊTS LIÉS AU FONCIER

- **Prêt Gaïa Habitat social court terme** finance le portage d'un terrain ou immeuble et requalification du foncier qui permettra à terme la réalisation de 25 % minimum de logements sociaux
Taux : taux du livret A + 0,60 % pour une durée de **15 ans** maximum

- **Prêt Gaïa Habitat social long terme** : acquisition de la charge foncière pour permettre à un tiers de réaliser des logements locatifs sociaux

Taux : taux du livret A + 0,60 % pour une durée de **15 à 60 ans et 80 ans** (pour OFS)

- **Prêt Gaïa Territorial** finance des projets de sobriété foncière pour préserver la nature, de résorption de friches industrielles, commerciales, ferroviaires, militaires, tertiaires et commerciales ainsi que des opérations de redynamisation urbaine afin de revitaliser les centres-villes.

Taux : taux du livret A + 0,80 % sur du court (jusqu'à 15 ans maximum) ou long terme (de 15 à 80 ans).

PRÊTS DÉDIÉS AUX GÉOGRAPHIES PRIORITAIRES

- **PRU AM, PRU ACV et PRU PVD financent des projets des collectivités éligibles aux programmes Quartier prioritaire de la ville (QPV), Action Cœur de Ville (ACV) et Petites Villes de Demain (PVD).**

Les opérations (y compris celles des départements) visent notamment à revitaliser ces communes.

Taux : taux du livret A + 0,6 % pour une durée de **5 à 30 ans**



LE SAVEZ-VOUS ?

● La Banque des Territoires a un plan pour la sobriété foncière

La Banque des Territoires s'engage et accompagne les acteurs territoriaux dans leur trajectoire pour faire levier, aider à planifier et concevoir des projets en faveur de la sobriété foncière. Elle met à la disposition des acteurs locaux un ensemble de prêts pour faciliter la maîtrise du foncier et les projets d'aménagement du territoire.

Le Prêt Gaïa Territorial finance des projets de sobriété foncière afin de protéger et restaurer les espaces naturels ou agricoles afin de désartificialiser les sols et préserver la biodiversité. Les opérations visées concernent : l'acquisition des parcelles, les travaux d'aménagement, les coûts de remembrement, de dépollution, de démolition, de viabilisation (voirie, raccordements des réseaux hors raccordement au bâti), les surcoûts liés aux travaux d'adaptation au sol, les coûts des mesures compensatoires de l'étude d'impact.

Les Prêts Gaïa Territorial financent jusqu'à 100 % du besoin d'emprunt et peuvent bénéficier de différés d'amortissement.

Plus d'infos sur : <https://www.banquedesterritoires.fr/pre-t-gaia-territorial>

● La Banque des Territoires finance via le dispositif Intracting, des actions de performances énergétiques permettant de réaliser des économies d'énergie à court terme.

Ce prêt à taux fixe avec une durée d'amortissement de 13 ans maximum et dont les échéances constantes sont couvertes par les gains économiques générés.

Plus d'infos sur : <https://www.banquedesterritoires.fr/produits-services/prets-long-terme/investissement-dans-la-renovation-des-batiments-dispositif-intracting>



EXEMPLES DE FINANCEMENTS EN PRÊTS



BARRÊME [04]

Pour se mettre en conformité avec la réglementation, la commune construit une nouvelle station d'épuration et réhabilite ses réseaux d'assainissement.

La Banque des Territoires a accordé un Aqua Prêt d'un montant de 366 310 euros sur une durée de 25 ans à la commune pour financer ces travaux (coût total : 732 621 €).



HAUTERIVE-LA-FRESSE ET LES ALLIÉS [25]

Adossées à la frontière avec la Suisse, les deux communes voisines de Hauterive-La-Fresse (280 habitants) et Les Alliés (160 habitants), confrontées au manque d'eau, doivent parfois être approvisionnées par camion-citerne. La création d'une interconnexion avec la ville de Pontarlier permet d'améliorer la desserte en eau des deux communes rurales.

La Banque des Territoires accorde deux aqua prêts d'un montant total de 216 K€, soit 90 K€ sur 30 ans aux Alliés et 126 K€ sur 35 ans à Hauterive-la-Fresse.



BAGNÈRES-DE-LUCHON [31]

La commune se dote d'un nouvel ascenseur valléen pour relier la vallée à la station Luchon-Superbagnères en seulement 8 minutes contre 25 mn en voiture. Équipée de 58 cabines, la « Crémaillère Express » permet de transporter jusqu'à 2 000 personnes par heure. Elle est adaptée aux cyclistes, aux personnes à mobilité réduite et aux services de secours.

La Banque des Territoires finance les travaux avec un Prêt Transformation Ecologique de 2,075 M€ sur une durée de 30 ans au syndicat mixte, avec la garantie apportée par le département de la Haute-Garonne.



SAINT-CLAUDE [39]

Fragilisé par les intempéries subies depuis sa construction il y a 125 ans, l'ancien pont de la Pipe est démonté. Il est remplacé par une nouvelle structure en fer qui enjambe le Tacon.

La Banque des Territoires a mobilisé un prêt de 805K€ pour ces travaux d'1,2 million d'euros.



DURTOL [63]

A proximité du réseau de transport en commun et du centre de la commune, la nouvelle maison de santé de Durtol accueille une équipe pluridisciplinaire : médecins généralistes, infirmiers, orthophoniste, sage-femme, ostéopathe...

La Banque des Territoires a débloqué un prêt de 190K€ pour cette opération de 970K€.



PERPEZAT [63]

La commune réalise des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable et diminution des fuites sur plusieurs villages.

Un prêt eau d'un montant de 220K€ est mobilisé auprès de la Banque des Territoires au soutien de ce projet d'un montant total de 448K€.



EXEMPLES DE FINANCEMENT EN PRÊTS



HAUTACAM [65]

La station de Hautacam souhaite diversifier son activité touristique notamment en développant une logique 4 saisons à travers la mise en place de plusieurs activités luge sur rails, toboggans, quads et motoneige, sentiers pédestres/ randonnée, ...

La Banque des Territoires finance le projet avec un prêt de 300 k€.



LES ANGLÉS [66]

Le projet concerne la création de la place publique du village. Le futur parking semi-enterré d'environ 180 places permettra d'accueillir tant la population permanente que les visiteurs. La place principale accueillera le marché de plein vent, le manège, de nombreuses animations et des événements autant en période estivale qu'en saison d'hiver.

La Banque des Territoires a mobilisé un prêt de long terme de 2,5 M€ pour le projet.



TARARE [69]

A l'emplacement d'une ancienne usine en friche dont certains matériaux sont réemployés, se dressera bientôt un complexe sportif de 4 000 m² qui abritera une grande salle pour les compétitions de basket, une salle multisport, une autre dédiée à la gymnastique et une salle de réception. Des terrains de basket extérieurs ainsi que des espaces de rencontres complèteront ce complexe traversé par la voie verte.

La Banque des Territoires a accordé un prêt de 4 millions d'euros pour ce projet communal de 11 millions d'euros.



BOURG-SAINT-AURICE [73]

La commune a décidé d'abriter son parc de stationnement de l'Arbonne sous des ombrières photovoltaïques d'une surface d'environ 2400 m². Avec cette installation, Bourg-Saint-Maurice va produire sa propre électricité avec une puissance théorique de 490 kWc aux fins d'injection.

La Banque des Territoires a accordé un prêt de 521K€ pour financer ce projet d'un coût total de 791,2 K€.



VILLARD-SUR-DORON [73]

L'augmentation du nombre d'élèves et l'inadaptation des locaux aux activités scolaires ont conduit la commune de Villard-sur-Doron à agrandir son école.

Pour ces travaux d'un montant de 1,5 million €, la Banque des Territoires accorde un Edu prêt de 740K€.



GÉRARDMER [88]

Le bailleur social le Toit Vosgien réhabilite 40 logements sociaux, construits dans les années 70. Les bâtiments sont isolés avec des matériaux biosourcés issus de filières locales ; une ventilation double flux et des panneaux photovoltaïques sont installés et les chaudières gaz et fioul sont remplacées par 3 pompes à chaleur air/eau.

Un prêt de 640K€ est mis en place par la Banque des Territoires.



L'ENTRE-DEUX [974]

Unique hôtel de la commune de l'Entre-Deux située dans les Hauts de la Réunion, « Le Dimitile » qui fait face au massif éponyme, était devenu vétuste. Racheté par le groupe Eden, il est rénové et voit sa capacité d'accueil plus que doubler, passant de 18 à 38 chambres. Des salles de séminaire et un centre de bien-être viennent agrémenter l'ensemble. Ainsi revisité et agrandi, le nouvel hôtel a pour ambition d'inciter les touristes à allonger leur séjour.

La Banque des Territoires finance à hauteur de 50 % le besoin d'emprunt par un prêt Relance Tourisme de 1,8 M€ d'une durée de 30 ans.

La Banque des Territoires INVESTIT DANS DES PROJETS DE TERRITOIRES DE MONTAGNE

La Banque des Territoires investit dans des projets qui participent aux enjeux de transition écologique ainsi qu'à ceux de cohésion sociale et territoriale. Sur ses fonds propres, la Banque des Territoires peut participer, en qualité de co-investisseur minoritaire, au capital d'une société de projet (SCI, SAS, SA, SEM...) créée spécifiquement pour la réalisation d'un projet de territoire.

Elle peut également s'associer à des **groupements dans le cadre de délégations de service public ou de marchés de partenariats**.

Elle conçoit, en outre, des **produits financiers innovants et adaptés aux enjeux spécifiques** (prêts obligatoires associant des outils de financement européens, prêts subordonnés à intérêts participatifs dans des cas particuliers : structures de l'économie sociale et solidaire, services numériques, etc.).

La Banque des Territoires investit dans les sociétés de projet, qui contribuent au développement du territoire, d'un point de vue économique (locaux d'activités, commerciaux, artisanaux, industriels, équipements/immobiliers touristiques, infrastructures numériques...), social (EHPAD, hébergement des jeunes, maison de santé...) ou encore écologique (production d'énergie renouvelable, réseau de chaleur, bornes de recharge électriques...).

Elle investit aux côtés de co-investisseurs qui sont le plus souvent une personne morale de droit privé. Mais il peut aussi s'agir de personne(s) publique(s), la société créée étant alors **une société d'économie mixte** (SEM ou SEMOP).

La société est, selon le niveau de risque du projet, plus ou moins capitalisée : ses fonds propres représentent assez souvent de 20 % à 40 % du besoin de financement. La société complète son financement par de l'emprunt. Selon le projet (et le nombre de co-investisseurs), la Banque des Territoires pourra apporter jusqu'à 49 % maximum du capital de la société.

Il faut encore noter :

- que la Banque des Territoires est vigilante quant à l'équilibre économique à long terme du projet. Le niveau de rentabilité attendu est variable selon la nature du projet.
- que la Banque des Territoires n'a pas pour but de se constituer un patrimoine, mais de permettre la réalisation de projets d'intérêt général. Un pacte d'associés envisage donc sa sortie (c.-à-d. le rachat des parts de la Banque des Territoires par l'actionnaire majoritaire ou un tiers) au terme d'un délai qui devra bien sûr être suffisant pour assurer la pérennité économique du projet (de 8 à 15 ans généralement).





- que la Banque des Territoires veille aussi à la qualité environnementale des projets et se place au niveau des meilleurs standards.
- qu'elle attend des retombées extra-financières de ses investissements.
- que la localisation du projet dans un territoire de programme (Action Cœur de Ville, Avenir Montagnes, Petites Villes de Demain, Quartiers Politique de la Ville, Territoires d'Industrie) est un élément supplémentaire d'intérêt pour la Banque des Territoires. La Banque des Territoires est, en effet, un partenaire très engagé de ces programmes.



LE SAVEZ-VOUS ?

La Banque des Territoires apporte son soutien aux territoires de montagne dans la mise en place de dispositifs d'inclusion :

- **Bus France Services**

Outre le déploiement des outils informatiques, la formation des agents et l'animation du réseau des Maisons France Services réalisées pour le compte de l'ANCT, la Banque des Territoires cofinance les « Bus France Services » qui facilitent l'accès aux services publics des habitants des quartiers politique de la ville (QPV) et des cantons ruraux.

- **Un bureau de poste itinérant dans le Jura**

La Poste expérimente cette nouvelle forme de présence postale, cofinancée par la Banque des Territoires, qui s'inscrit dans le plan France Ruralités, visant à répondre de manière adaptée aux besoins des territoires ruraux les plus isolés.



EXEMPLES DE FINANCEMENTS EN FONDS PROPRES



RÉGION AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

Implanté dans les territoires péri-urbains et ruraux de 7 départements d'Auvergne Rhône Alpes, CardioParc est un réseau d'une dizaine de centres de cardiologie santé qui proposent des soins de qualité en cardiologie, sans dépassement d'honoraires. Il s'appuie sur des innovations à la fois numériques et organisationnelles qui permettent aux cardiologues de consacrer le maximum de leur temps aux consultations. CardioParc se donne pour objectif de servir les besoins en cardiologie générale de plus de 500 000 patients d'ici à 2027 via un réseau d'une cinquantaine de centres.

La Banque des Territoires et le fonds à impact Citizen Capital investissent 10M€ dans CardioParc.



BRIANÇON [05]

Le projet concerne la réhabilitation de l'ancien bâtiment militaire Colaud en un complexe hôtelier 4 étoiles, dont le promoteur est Icade, du groupe CDC. Cet établissement proposera 83 chambres, un restaurant bistronomique, un espace SPA/bien être, des salons et espaces séminaires.

La Banque des Territoires a investi 3,83 M€ dans le projet.



HAUTES ALPES [05]

Une dizaine d'acteurs publics et privés, dont la CCI Hautes-Alpes, se sont regroupés autour du Département au sein d'une Société d'Economie Mixte dont la mission est d'accélérer la transition énergétique du territoire en tablant sur son fort potentiel en termes de photovoltaïque, d'hydro-électricité, de méthanisation.

La Banque des Territoires investit à hauteur de 0,5 M€ dans le capital de la SEM Hautes-Alpes Energies.



AX-LES-THERMES [09]

Ax-les-Thermes, labellisée Petite Ville de Demain, est un des fleurons touristiques de la chaîne pyrénéenne. Pour promouvoir un tourisme de loisirs et d'affaires 4 saisons, dans une vallée proposant déjà une offre de services riche, la qualité de l'offre d'hébergement est primordiale. Le projet de développement d'un complexe hôtelier au Château Villemur et les Prés du Couloubret initié par la commune d'Ax-les-Thermes vise à répondre à cet enjeu et conforter le positionnement sur une offre touristique diversifiée : tourisme thermal avec les Thermes du Couloubret, tourisme hivernal avec les stations de ski d'Ax-Bonascres et d'Ascou-Pailhères, tourisme estival, mais également tourisme d'affaires.

La Banque des Territoires a investi dans un hôtel 4* Mercure de 51 chambres en engageant des fonds propres et un prêt (PRU PVD) pour un montant total de 9 M€.



DEUX ALPES [38]

La rénovation du club Belambra allie à la fois la réhabilitation d'une ancienne friche touristique et la création d'une extension, dans l'objectif de redynamiser tout un quartier.

Dans ce projet et celui d'Arâches-la-Frasse, la Banque des Territoires a investi près de 22 M€ en fonds propres dans la foncière immobilière qui a porté le projet.



EXEMPLES DE FINANCEMENTS EN FONDS PROPRES



MEYLAN [38]

Au cœur d'Inovalée, la technopole près de Grenoble axée autour des technologies de l'information et de la communication, se dresse le Coloft d'ARTERPARC, ensemble immobilier tertiaire construit sur une ancienne friche de Schneider. Plus de 25 000 m² y accueillent des bureaux, des activités de recherche et de laboratoires et englobent un bâtiment entièrement dédié aux services et aux commerces (restauration, coworking). Cet ensemble répond à des objectifs environnementaux élevés, grâce notamment à ses matériaux de construction, à la centrale solaire photovoltaïque installée en toiture et aux bornes de recharge rapide dont il est équipé.

La Banque des Territoires a investi 8,9 M€ dans « L'Immobilière Durable », foncière dont elle détient 40% du capital aux côtés du groupe Artea (60%).



COMPAGNIE DES PYRÉNÉES [65]

La Compagnie des Pyrénées accompagne les petites, moyennes et grandes stations face aux mutations et défis de l'économie touristique : il leur permet de s'adapter tant aux évolutions climatiques qu'aux attentes des clients.

La Banque des Territoires est actionnaire de la SAEM Compagnie des Pyrénées, outil au service du développement des stations de ski du massif pyrénéen.



VERNET-LES-BAINS [66]

Le projet a pour objectif d'acquérir les Thermes de Vernet-les-Bains exploités par la Compagnie Européenne des Bains (VALVITAL) et de réaliser des travaux de rénovation. Coût global projet : 3,46 M€ HT.

La Banque des Territoires a investi 825 000€ dans la société Foncière Thermale de Vernet-les-Bains aux côtés de la société BCR, holding de la Compagnie Européenne des Bains.



MOÛTIERS [73]

Hympulsion, entreprise dédiée à la conception et au dimensionnement d'infrastructures de recharge hydrogène en assurant leur installation et leur exploitation dans la Région Auvergne Rhône Alpes, installe une station à Moutiers pour permettre l'itinérance en région.

La Banque des Territoires est actionnaire à hauteur de 16,9% du capital d'Hympulsion. Elle apporte également une avance en compte courant d'associé d'un montant de 5,8 M€ rémunérée au taux de 5% pour une durée maximale de 16 ans, remboursable in fine.



SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE [73]

La mise en service du poste source Henri-Deville permet d'assurer la transition entre le réseau électrique à haute tension et le réseau à moyenne tension dans un contexte de forte augmentation de la demande et répond à un double enjeu : la sécurisation de l'alimentation de tous les clients du territoire et la réponse aux besoins en électricité du chantier du Tunnel Lyon-Turin.

Cet ouvrage de 8 M€ a été cofinancé par TELT et la SEM SOREA au capital de laquelle a investi la Banque des Territoires.



ARÂCHES-LA-FRASSE [74]

Situé à Flaine, le Club Belambra Flaine Panorama propose 212 chambres et de nombreux équipements dont une piscine, un sauna et un hammam. Il dispose d'un emplacement privilégié, à proximité du domaine skiable exploité par la Compagnie des Alpes, en hiver comme en été. Son ouverture participe ainsi à la désaisonnalisation de l'activité touristique en montagne. Ce nouveau club Belambra répond également aux standards environnementaux (certification BREEAM).

Dans ce projet et celui de rénovation du club Belambra des 2 Alpes d'un coût total de 44 M€ HT, la Banque des Territoires a investi près de 22 M€ en fonds propres dans la foncière immobilière qui a porté le projet.

La Banque des Territoires SÉCURISE LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES DE MONTAGNE

Pour sécuriser les projets d'aménagement sur votre territoire, vous pouvez recourir à la consignation. Différentes offres de consignation sont mobilisables à la Banque des Territoires, selon les besoins : dans le cadre des procédures d'expropriation et de préemption, de la prévention de risques technologiques, ou encore de la réhabilitation de friches industrielles. La gestion est gratuite et les fonds sont rémunérés.

● La consignation de tout ou partie du prix de vente du bien préempté

Le droit de préemption est exercé en vue de la réalisation, dans l'intérêt général, d'actions ou d'opérations d'aménagement, ou pour constituer des réserves foncières destinées à les réaliser ultérieurement. En cas de désaccord sur le prix proposé, le juge doit être saisi. Vous devez alors procéder à la consignation de 15 % du prix de vente pour poursuivre votre droit de préemption. En cas d'obstacle au paiement, vous devez consigner le prix de vente qui vaut paiement et vous libère de votre obligation et vous permet de prendre possession des lieux.

● La consignation de l'indemnité d'expropriation

L'autorité expropriante (collectivité territoriale, établissement public ou personne privée en charge de la procédure d'expropriation type société d'économie mixte) doit verser une indemnité à l'exproprié. En cas d'obstacle au paiement, si la somme ne peut être versée au bénéficiaire, la consignation de l'indemnité d'expropriation à la Banque des Territoires vaut paiement et permet de prendre possession du bien.

● La consignation de la contribution financière dans le cadre d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

L'installation d'un établissement classé à risques entraîne la mise en place d'un PPRT qui oblige les entreprises industrielles et les collectivités à prendre des mesures de prévention pour protéger la population face aux risques technologiques et à les financer. Les fonds pour financer ces mesures peuvent être consignés à la Banque des Territoires.

● La consignation pour réhabiliter une friche industrielle

La réhabilitation d'une friche industrielle par tiers demandeur suppose de constituer une garantie financière qui peut prendre la forme d'une consignation.



© COMIC2PO - CC BY-SA 4.0 - Monts d'Ormes



EXEMPLES DE CONSIGNATIONS



ALPES-MARITIMES [06]

Une commune a lancé un projet de réaménagement du front de neige de sa station de ski. A ce titre, elle a mis en œuvre son droit d'expropriation pour acquérir le foncier dédié à renforcer l'offre touristique.

En raison d'un obstacle au paiement de l'indemnité aux propriétaires, l'aménageur a pu poursuivre son projet d'intérêt général tout en préservant les droits des propriétaires grâce à la consignation.



HAUTE-SAVOIE [74]

Une SEM en charge du développement du front de neige d'une station de Haute-Savoie a fait appel à la consignation dans le cadre d'une procédure d'expropriation.

Les enjeux de ce projet d'envergure sont multiples : recréer des lits chauds pour tous les publics, créer des équipements publics (salle des fêtes, garderie), créer de l'activité économique (boutiques, restaurants) et disposer de son propre réseau de chaleur.

En raison d'un obstacle au paiement de l'indemnité aux propriétaires, l'aménageur a pu poursuivre son projet d'intérêt général tout en préservant les droits des propriétaires grâce à la consignation.

La Banque des Territoires a accompagné cette SEM avec la consignation de 3,6 millions d'euros.

La Banque des Territoires INFORME LES TERRITOIRES DE MONTAGNE

Dédié à l'actualité des territoires, Localtis est un service d'information en ligne proposé quotidiennement par la Banque des Territoires. Les éditions Localtis sont diffusées sur la plateforme de la Banque des Territoires (banquedesterritoires.fr/edition-localtis) et par email en format Newsletter.

Localtis s'adresse tout particulièrement aux collectivités territoriales et à leurs partenaires. Chaque jour, une douzaine d'articles rédigés par une équipe de journalistes spécialisés décrypte l'actualité des territoires : veille juridique, annonces gouvernementales, débats, prospective...

Localtis propose une information factuelle et des éléments d'analyse sur des sujets intéressant les élus locaux, les collaborateurs et agents territoriaux, mais également tous ceux qui s'intéressent aux enjeux des territoires : gouvernance, compétences et finances locales, fonction publique territoriale, développement économique, infrastructures et usages numériques, transition écologique, mobilités, logement, santé, éducation...

Les articles comprennent des liens qui renvoient aux textes et documents mentionnés, ou à d'autres articles traitant des mêmes sujets.

Pour ne rien manquer de l'actualité, il est possible de s'abonner à la newsletter quotidienne et de recevoir ainsi chaque matin par email, l'édition du jour. Il existe aussi une newsletter hebdomadaire qui reprend l'essentiel de l'actualité de la semaine adressée par email chaque vendredi après-midi.

Faites le plein d'infos
avec **Localtis** !

Pour s'abonner gratuitement et très simplement à l'une et/ou l'autre de ces newsletters, c'est ici :



<https://www.banquedesterritoires.fr/localtis>



VOS CONTACTS BANQUE DES TERRITOIRES

ANTILLES GUYANE

Directeur régional • Loïc ROLLAND • 05 90 21 18 70

• Guadeloupe	Hubert DELROISE	06 45 49 03 95
• Guyane	Christian MOUTTON	07 85 35 80 14
• Martinique	Roland PICOT	06 73 66 96 89

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Directrice régionale • Barbara FALK • 04 72 11 49 29

• Ain Rhône	Mireille FAIDUTTI	06 75 62 60 30
• Drôme Ardèche	Hubert ROCHE	06 30 70 40 35
• Isère Savoie Haute-Savoie	Corinne STEINBRECHER	06 75 62 60 28
• Loire Haute-Loire	Roselyne CANTAREL	06 07 79 32 60
• Lyon Métropole	Olivier MOREL	06 75 62 60 26
• Puy-de-Dôme Allier Cantal	Ludovic MERCIER	06 88 74 96 05
• Région-Cohésion sociale-Programmes	Erik BULCKAERT	06 08 97 29 35

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Directeur régional • Mathieu AUFAUVRE • 03 80 40 09 60

• Bourgogne Nord	Sophie DIEMUNSCH	06 79 48 22 05
• Bourgogne Sud	Cédric AYMONIER	06 86 44 54 77
• Franche-Comté Nord	Patrick MARTIN	06 30 41 17 97
• Franche-Comté Sud	François LAIGNEAU	06 80 63 98 49

BRETAGNE

Directeur régional • Rémi HEURLIN • 02 23 35 55 00

• Côtes-d'Armor	Vincent FOURNIER	06 73 37 27 06
• Finistère	Damien LAMBERT	06 07 34 56 28
• Ille-et-Vilaine	Elodie FREFIELD	06 07 47 92 99
• Morbihan	Philippe BESSON	06 81 40 25 28

CENTRE-VAL DE LOIRE

Directrice régionale • Sophie FERRACCI • 02 38 79 18 01

• Indre-et-Loire Indre Loir-et-Cher	Sylvie MOSNIER	06 86 26 50 37
• Loiret Eure-et-Loir Cher	Jean-Marie GUILLIEN	06 08 17 03 30

CORSE

Directeur régional • Fabien DUCASSE • 04 95 10 40 03

• Corse du Sud	Pierre-Alexis CASTEL	06 81 87 77 59
• Haute-Corse	Matthieu GANZENMULLER	06 33 91 76 19

GRAND EST

Directrice régionale • Magali DEBATTE • 03 88 52 45 30

• Aube Haute-Marne Meuse	Vanessa CORDOBA	06 87 94 53 26
• Bas-Rhin Haut-Rhin	Isabelle HALB-SIENER	06 80 45 36 88
• Eurométropole de Strasbourg	Alexandre SCHNELL	06 08 70 81 89
• Marne Ardennes	Sophie HARDOUIN	06 72 63 96 33
• Meurthe-et-Moselle Vosges	Véronique BEC	06 13 41 57 89
• Moselle	Cyril MANGIN	06 11 84 25 39

HAUTS-DE-FRANCE

Directeur régional • Olivier CAMAU • 03 20 14 19 61

• Aisne Somme	Ghislaine SEJOURNE	06 77 55 40 74
• Métropole européenne de Lille	Marc LEVERT	06 88 23 40 76
• Nord (hors métropole)	Marie-Claude LOUEMME	06 84 64 40 53
• Oise	Anne-Laure CATTIN	06 37 08 04 32
• Pas-de-Calais	Sandrine BONNOT	06 73 68 99 92



VOS CONTACTS BANQUE DES TERRITOIRES

ÎLE-DE-FRANCE

Directeur régional • Richard CURNIER • 01 49 55 68 10

• Grands comptes	Yann LE LAUSQUE	06 77 29 02 03
• Paris	Bérénice BOUCULAT	06 88 24 30 62
• Essonne	Benoît LEGER	06 72 48 01 90
• Seine-Saint-Denis Val d'Oise	Ivan CHETAILLE	06 75 62 60 31
• Seine-et-Marne Val-de-Marne	Anne MCQUEEN	06 08 87 18 21
• Yvelines Hauts-de-Seine	Grégoire CHARBAUT	06 15 69 82 08

NORMANDIE

Directeur régional • Frédéric NOËL • 02 35 15 65 20

• Calvados-Manche-Orne	Céline CHAMPEYROL BUGE	06 08 28 62 88
• Région	Oumarou ISSAKA HAMIDOU	06 71 29 51 58
• Seine-Maritime Eure	Xavier RUAULT	07 88 37 09 95

NOUVELLE-AQUITAINE

Directrice régionale • Annabelle VIOLLET • 05 56 00 01 86

• Bordeaux Métropole	Arnaud BEYSSEN	06 33 16 49 57
• Charente Dordogne	Zili FU	06 74 61 56 66
• Charente-Maritime	Bruno CHAPTAL DE CHANTELOUP	06 86 38 89 73
• Corrèze Creuse Haute-Vienne	Olivier DELESALLE	06 37 85 94 66
• Deux-Sèvres Vienne	Fabien MAILLET	06 78 27 81 82
• Gironde Landes Lot-et-Garonne	Jean-Paul TERREN	06 74 44 51 82
• Pyrénées-Atlantiques	Delphine BELLEGARDE-RIEU	06 47 46 74 63
• Grands comptes régionaux et innovation	Adil TAOUFIK	06 07 36 00 15

OCCITANIE

Directeur régional • Patrick MARTINEZ • 05 62 73 61 32

• Aude Pyrénées-Orientales	Vincent NICLAS	07 88 05 60 25
• Aveyron Lot Tarn	Jean-Marc BOU	06 80 81 01 95
• Gers Hautes-Pyrénées Tarn-et-Garonne	Pierre COLOMBET	07 86 22 89 86
• Ariège - Haute-Garonne	Olivier LIVROZET	06 72 93 41 19
• Gard Lozère	Christine PUJOL NOEL	06 31 29 58 23
• Hérault	Jean-Jacques HALADJIAN	06 38 61 96 56

PACIFIQUE

Directrice régionale • Hervé TONNAIRE • 01 58 50 78 75

• Nouvelle-Calédonie Wallis-et-Futuna	Vincent BOURSIER	06 33 95 70 09
• Polynésie Française	Joris BEN SAFI	07 87 60 62 39

PAYS-DE-LOIRE

Directeur régional • Philippe JUSSERAND • 02 41 20 23 84

• Loire-Atlantique	Claire-Anne DAVID-LECOURT	06 08 68 33 91
• Maine-et-Loire	Olivier BOURHIS	06 86 43 44 32
• Sarthe Mayenne	Olivier VARIOT	06 80 15 19 97
• Vendée	Frédéric VOLLE	06 33 95 01 38

PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Directeur régional • Alexis ROUQUE • 04 91 39 59 01

• Alpin Rhodanien	Christian CARIOU	06 07 47 12 84
• Côte d'Azur	Jean-Philippe LEYRAT	07 50 66 74 83
• Méditerranée	David DE ARAUJO	06 73 93 81 63
• Métropole Bouches-du-Rhône	Boubakeur AIBOUT	06 89 22 94 93

RÉUNION OCÉAN INDIEN

Directeur régional • Nicolas BLANC • 02 62 90 03 01

• Mayotte	Philippe GRID LEDONNE	06 30 70 73 78
• Réunion	Christophe LOISEAU	06 30 70 59 53

ELUS ET ACTEURS DES TERRITOIRES

Chaque jour,
accédez
à l'actualité utile
aux **collectivités**
territoriales.



Décrypter
l'actualité des territoires,
c'est notre quotidien



Consultez
l'édition Localtis
et abonnez-vous
gratuitement
à notre newsletter

www.banquedesterritoires.fr/localtis



BANQUE des
TERRITOIRES

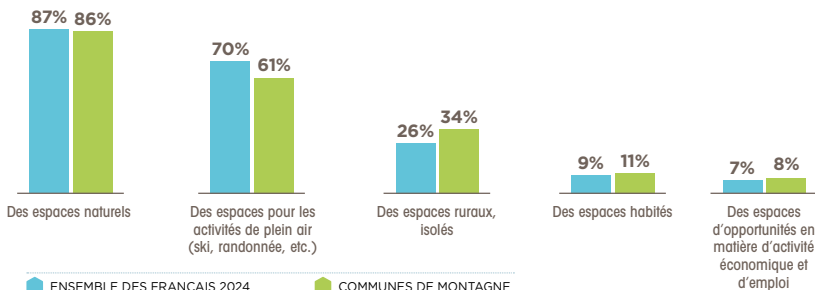




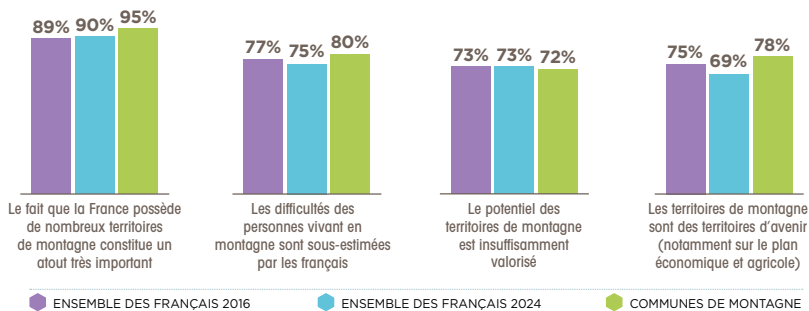
REPRÉSENTATIONS GÉNÉRALES ET CADRE DE VIE EN MONTAGNE

> **Entre havre de paix et isolement****Pour vous, la « montagne », C'EST AVANT TOUT... ?**

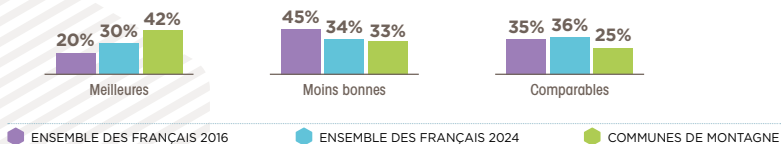
- Pour une très grande majorité de Français et de montagnards, la montagne est avant tout un espace naturel...

**Pour chacune des phrases suivantes, DIRIEZ-VOUS QUE VOUS ÊTES D'ACCORD OU PAS D'ACCORD ?**

- ... et constitue un atout très important. 3 sur 4 reconnaissent cependant les difficultés de vie des montagnards et constatent une valorisation insuffisante de ces territoires.

**D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE, DIRIEZ-VOUS QUE LES CONDITIONS DE VIE DES FRANÇAIS HABITANT DANS LES TERRITOIRES DE MONTAGNE sont meilleures, moins bonnes ou comparables à celle de l'ensemble de la population ?**

- En 2024, les conditions de vie des habitants des territoires de montagne apparaissent meilleures ou comparables à celles de l'ensemble des Français (pour 66%, soit +10 points par rapport à 2016).





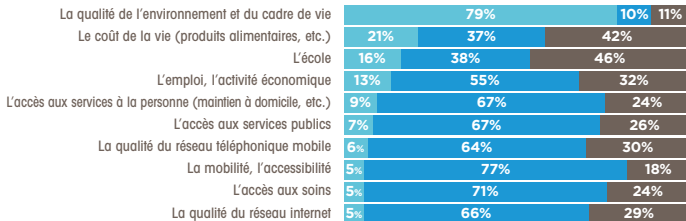
Et plus précisément, diriez-vous que la situation des habitants des territoires de montagne **EST MEILLEURE, MOINS BONNE OU COMPARABLE EN CE QUI CONCERNE... ?**

- La qualité de l'environnement et du cadre de vie sont largement plébiscitées par l'ensemble de la population, et plus encore par les montagnards. La dynamique économique, la mobilité et l'accès aux services publics apparaissent en revanche bien moins bons en montagne que sur le reste du territoire national.



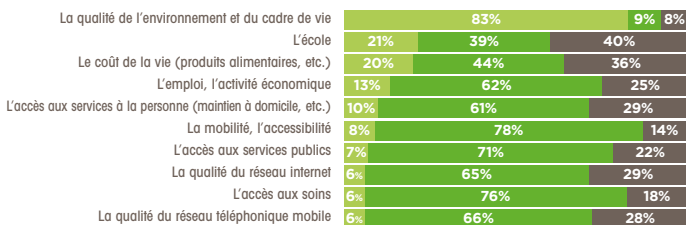
ENSEMBLE DES FRANÇAIS 2024

- MEILLEURES
- MOINS BONNES
- COMPARABLES



COMMUNES DE MONTAGNE

- MEILLEURES
- MOINS BONNES
- COMPARABLES



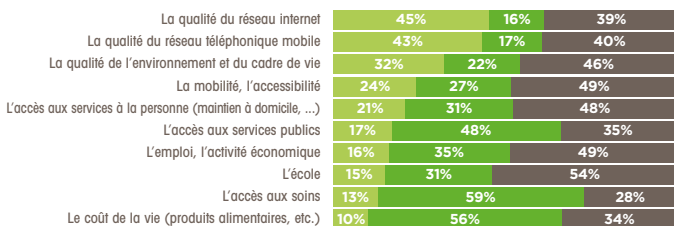
Ces dernières années, diriez-vous que la situation des territoires de montagne **S'EST AMÉLIORÉE, S'EST DÉGRADÉE OU N'A PAS CHANGÉ EN CE QUI CONCERNE... ?**

- Si près de la moitié des montagnards reconnaissent une amélioration de la qualité des réseaux internet et de téléphonie mobile au cours des dernières années, ils sont presque 6 sur 10 à constater une dégradation de l'accès aux soins et une augmentation du coût de la vie.



COMMUNES DE MONTAGNE

- S'EST AMÉLIORÉE
- S'EST DÉGRADÉE
- N'A PAS CHANGÉ

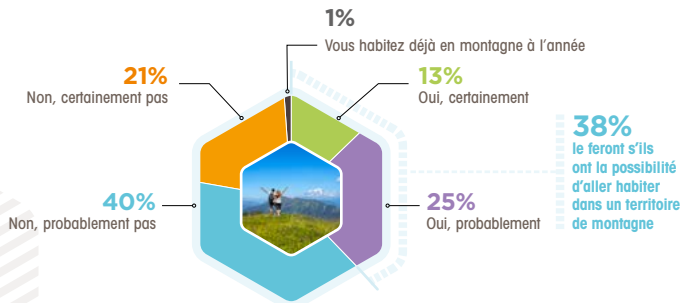


Vous-même, si vous aviez la possibilité d'aller habiter dans **UN TERRITOIRE DE MONTAGNE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, LE FERIEZ-VOUS ?**



ENSEMBLE DES FRANÇAIS 2024

- La montagne n'en demeure pas moins attractive puisque près de 4 Français sur 10 seraient prêts à habiter en montagne tout au long de l'année.



LES MUTATIONS DE LA MONTAGNE

> L'impact du réchauffement climatique sur les territoires de montagne : certain

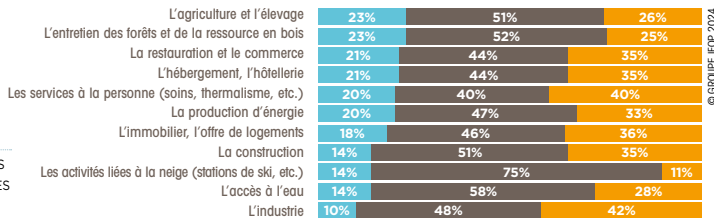


Selon vous, le réchauffement climatique aura-t-il des conséquences positives, négatives ou **PAS DE CONSÉQUENCES SUR LES SUJETS SUIVANTS DANS LES ZONES DE MONTAGNE ?**

- Le changement climatique apparaît comme une menace, particulièrement pour les activités liées à la neige, mais également pour l'accès à l'eau.



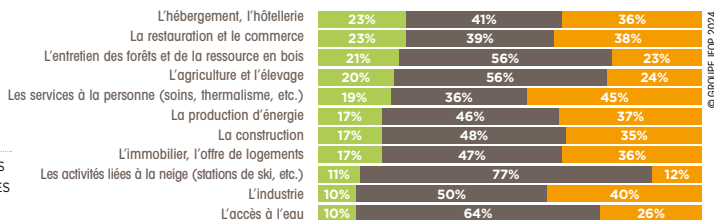
■ DES CONSÉQUENCES POSITIVES
■ DES CONSÉQUENCES NÉGATIVES
■ PAS DE CONSÉQUENCES



© GROUPE ICF 2024



■ DES CONSÉQUENCES POSITIVES
■ DES CONSÉQUENCES NÉGATIVES
■ PAS DE CONSÉQUENCES

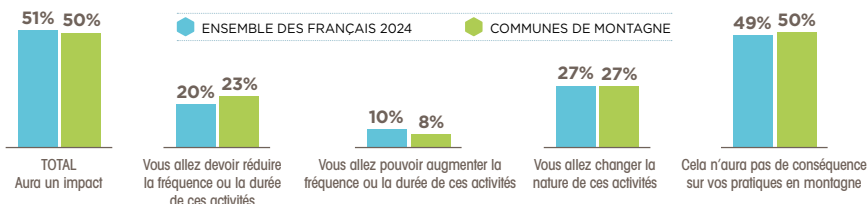


© GROUPE ICF 2024



Concernant les activités d'extérieur qu'il vous arrive de pratiquer en montagne, **DIRIEZ-VOUS QU'À CAUSE DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE... ?**

- Les répondants sont néanmoins partagés quant à l'impact de ce changement sur leurs pratiques d'activités d'extérieur en montagne



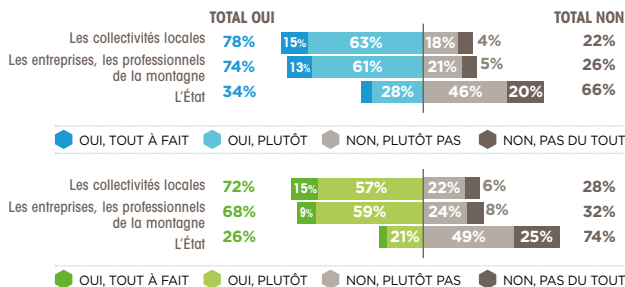
LES ACTIONS À MENER DANS LES TERRITOIRES DE MONTAGNES

> L'épineuse question de la vie en montagne versus sa préservation



POUR CHACUN DES ACTEURS SUIVANTS, LEUR FAITES-VOUS CONFIANCE pour faire face aux mutations à venir dans les territoires de montagne et les accompagner ?

- Une forte majorité fait confiance aux acteurs locaux, en particulier aux collectivités locales, mais également aux entreprises et aux professionnels de la montagne pour faire face aux mutations à venir.



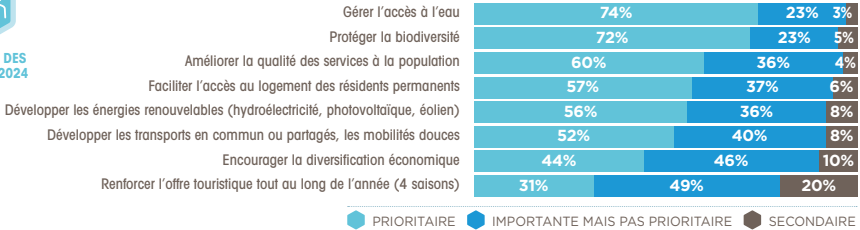


Pour chacune des mesures suivantes pouvant être prise par les pouvoirs publics à destination des communes de montagne, DIRIEZ-VOUS QU'ELLE EST PRIORITAIRE, IMPORTANTE MAIS PAS PRIORITAIRE, OU SECONDAIRE ?

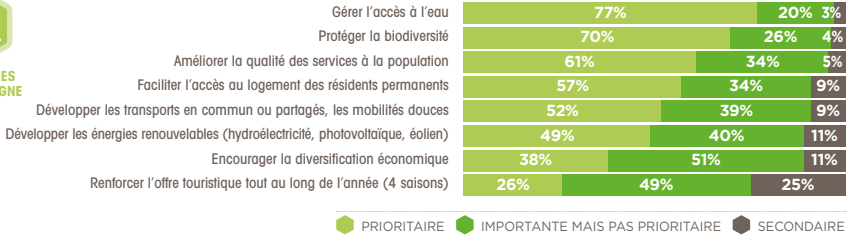
- Les attentes les plus fortes vis-à-vis des pouvoirs publics concernent des sujets environnementaux (accès à l'eau et protection de la biodiversité, en particulier), suivis d'assez près par des préoccupations sociales (services à la population, logement, mobilité). Les sujets économiques arrivent en fin.



ENSEMBLE DES FRANÇAIS 2024



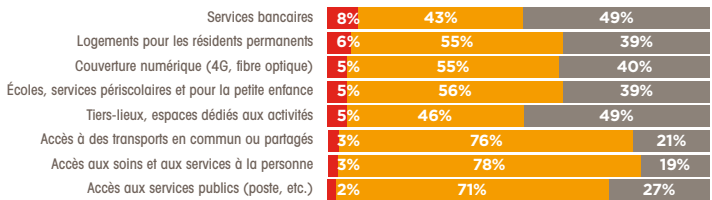
COMMUNES DE MONTAGNE



Pour chacun des services suivants, DIRIEZ-VOUS QU'IL Y EN A TROP, PAS ASSEZ OU COMME IL FAUT DANS LES COMMUNES DE MONTAGNE COMME CELLE OÙ VOUS HABITEZ ?



COMMUNES DE MONTAGNE



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1 002** personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, ainsi que d'un échantillon de **1 000** personnes, représentatif de la population des communes de montagne âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par secteur. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du **27 mars au 15 avril 2024**.